

SECRETARIAT GENERAL
Gestion Domaniale et
Moyens Généraux
PSt

AVENANT N° 1

au bail emphytéotique du 14 avril 1986 entre la VILLE DE METZ et TELE DIFFUSION DE FRANCE (TDF), enregistré au répertoire des actes administratifs en Mairie de METZ sous le n° I/19938

L'an deux mil onze,

Le

Par devant Nous, Dominique GROS, Maire de la Ville de Metz, ont comparu :

- La Ville de Metz, représentée par Monsieur Richard LIOGER, Premier Adjoint au Maire, agissant en sa qualité officielle au nom et pour le compte de cette collectivité en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2011,

d'une part,

et

- TELE DIFFUSION DE FRANCE, désignée dans le présent bail par le terme « TDF », représentée par Monsieur.....;

d'autre part,

qui sont convenus, après exposé, de ce qui suit :

Exposé

Par bail emphytéotique du 14 avril 1986, la Ville de Metz a mis à disposition de TDF, une parcelle communale cadastrée sous :

BORNY

- Section CN n° 132/18 - 2ha 41a 68ca

et inscrite au feuillet 2179 du Livre Foncier de Borny sous le n° d'ordre 897.

TDF a fait connaître son intention de ne plus occuper la totalité des locaux dans l'immeuble construit sur la parcelle susvisée.

Convention

La Ville de Metz, par les présentes, donne son accord à TDF pour sous-louer les locaux non occupés à l'INSEE.

Par ailleurs, il est convenu entre les parties que la Ville de Metz réalise des travaux d'aménagement afin de rendre ces locaux utilisables par deux locataires différents.

Il n'est pas autrement dérogé aux clauses et conditions du bail initial.

Publicité Foncière

Les parties consentent et requièrent l'inscription au Livre Foncier du présent Avenant, au nom de TDF.

Les formalités et les frais de publicité sont à la charge intégrale de la Ville de Metz.

Enregistrement

Le présent avenant sera inscrit au Répertoire des Actes Administratifs en Mairie de Metz.

Domiciliation

Pour l'exécution des présentes, la Ville de Metz fait élection de domicile à l'Hôtel de Ville et TDF en son siège.....

Dont acte

Fait en triple exemplaire et passé à Metz, en l'Hôtel de Ville, aux jour, mois et an susdits.

Et après lecture faite, les comparants ont signé avec Nous, Dominique GROS, Maire de la Ville de Metz.

Pour la Ville de METZ
Le Premier Adjoint:

Pour TDF,
Le Directeur :

Richard LIOGER

Le Maire de la Ville de Metz

Dominique GROS